Délibération affichée à l'Hôtel de Ville et transmise au représentant de l'État le

1 5 JUIN 2018

#### CONSEIL DE PARIS

# Conseil Municipal

# Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, et 6 juin 2018

2018 DPE 17 - DFA Budget annexe de l'eau - Compte administratif de l'exercice 2017.

# Mme Célia BLAUEL, rapporteure

# Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 du budget annexe de l'eau délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 12, 13 et 14 décembre 2016, et des 6, 7 et 8 juin 2017 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2017 du budget annexe de l'eau rendu par le directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 4, 5 et 6 juin 2018, par lequel la Maire de Paris soumet à son approbation le compte administratif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2017;

Sur le rapport présenté par Célia BLAUEL au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission et par Emmanuel GREGOIRE au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission,

#### Délibère:

Article 1 : Le compte administratif du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris pour l'exercice 2017 est arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

## SECTION D'INVESTISSEMENT

#### **DEPENSES**

Les crédits de l'exercice 2017 ont été arrêtés à (budget supplémentaire) : 0 euro Le montant des dépenses mandatées s'élève à : 0 euro Déficit cumulé au 31 décembre 2016 : néant

## RECETTES

Les recettes de l'exercice 2017 ont été évaluées à (budget supplémentaire) : 115.334,84 euros Le montant des recettes constatées s'élève à : 1.715,65 euros Excédent cumulé au 31 décembre 2016 : 113.619,19 euros

## **BALANCE**

Dépenses :0 euroRecettes :1.715,65 eurosSolde d'exécution 2017 :1.715,65 eurosExcédent cumulé au 31 décembre 2017 :115.334,84 euros

## SECTION D'EXPLOITATION

## **DEPENSES**

Les crédits de l'exercice 2017 ont été arrêtés à (budget supplémentaire) : 4.784.027,76 euros Le montant des dépenses mandatées s'élève à : 1.969.204,21 euros Déficit d'exploitation au 31 décembre 2016 reporté : néant

# **RECETTES**

Les recettes de l'exercice 2017 ont été évaluées à (budget supplémentaire) :	4.784.027,76 euros
Le montant des recettes constatées s'élève à :	2.441.030,53 euros
Excédent d'exploitation au 31 décembre 2016 reporté:	2.342.997,76 euros

## **BALANCE**

Dépenses :	1.969.204,21 euros
Recettes:	2.441.030,53 euros
Solde d'exploitation 2017 :	471.826,32 euros
Excédent cumulé au 31 décembre 2017 :	2.814.824,08 euros

Article 2 : Le solde d'exécution positif de la section d'investissement, d'un montant de 115.334,84 euros, sera repris en section d'investissement et inscrit en recettes de cette section (R001) au budget supplémentaire de 2018.

Article 3 : Le résultat excédentaire de la section d'exploitation, d'un montant de 2.814.824,08 euros, sera reporté en recettes de la section d'exploitation (R002) au budget supplémentaire de 2018.

1<sup>er</sup> Adjoint à la Maire de Paris

Julliard